

# Plan Végétal pour l'Environnement

## 1- Liste des investissements productifs éligibles en Poitou-Charentes

Enjeu	Catégorie investissement	Type investissement	Codification pour annoter les devis
<b>Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires</b>	<b>Equipements spécifiques du pulvérisateur</b>	En cas d'acquisition d'un pulvérisateur neuf répondant à la norme EN 12761 et en substitution d'un équipement existant qui devra être réformé ou détruit, les dispositifs de la présente liste sont éligibles sur la base d'un devis. Le montant subventionnable cumulé de ces dispositifs ne peut excéder 50% du montant total du devis pour les pulvérisateurs utilisés en viticulture et en arboriculture, et 30% pour ceux utilisés dans les autres types de culture	
		Les équipements constituant le kit environnement sont éligibles sur la base d'un devis lorsqu'ils sont installés sur un pulvérisateur existant. Il comprend les dispositifs suivants : système anti-débordement sur l'appareil, les buses anti-dérives (conformes à la note de service DGAL/SDQPV/N2009-8352 du 18 mai 2010), les rampes équipées de systèmes anti-gouttes et la cuve de rinçage. Il est éligible pour un montant plafond de 3 000 €.	<b>B3.1</b>
		Matériel de précision permettant de localiser le traitement (type GPS), coupures de tronçon obligatoirement couplées à 1 GPS	<b>B3.2</b>
		Volucompteur programmable pour éviter le débordement des cuves	<b>B3.3</b>
		Système anti-goutte (à la rampe pour la régularité de la pulvérisation)	<b>B3.4</b>
		Système de confinement et de Récupération des excédents de bouillie sur les appareils de traitement fixes	<b>B3.5</b>
		Système de circulation continue ou semi-continue des bouillies	<b>B3.6</b>
		Panneaux récupérateurs de bouillie	<b>B3.7</b>
		Matériel de précision permettant de réduire les doses de produits phytosanitaires (traitement face par face)	<b>B3.8</b>
		Cuve de rinçage embarquée sur le pulvérisateur (ou sur le tracteur) avec kit de rinçage intérieur des cuves /kit d'automatisation de rinçage des cuves ;cuve de lavage embarquée (et ses accessoires) pour le lavage au champ du pulvérisateur	<b>B3.9</b>

		Dispositifs de gestion de fond de cuve, permettant de réduire la quantité résiduelle d'effluents phytosanitaires dans la cuve après épandage	<b>B3.10</b>
		Systèmes électroniques embarqués d'enregistrement des paramètres de traitements phytosanitaires	<b>B3.11</b>
	<b>Equipement visant à une meilleure répartition des apports</b>	Distributeurs de produits anti-limaces double nappe avec DPA	<b>B3.12</b>

Enjeu	Catégorie investissement	Type investissement	Codification pour annoter les devis
<b>Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires</b>	<b>Matériel de substitution</b>	Matériel de lutte mécanique contre les adventices :bineuse,houe rotative, système spécifique de binage sur le rang, système de guidage automatisé pour bineuses, désherbineuse, herse étrille, pailleuse et ramasseuses ou enrouleuses pour films organiques biodégradables,matériel spécifique de binage inter-rang	<b>B4.1</b>
		Matériel de lutte thermique (échauffement létal), type bineuse à gaz, traitement vapeur	<b>B4.2</b>
		Matériel de lutte contre les prédateurs ou permettant une lutte biologique : filets tissés anti-insectes, filets insectes proof et matériel associé	<b>B4.3</b>
		Matériel spécifique pour 'implantation de couverts herbacés « entre rang » et de couverts de zone de compensation écologique	<b>B4.4</b>
		Matériel d'éclaircissage mécanique matériel de broyage spécifique et adapté,retrait de résidus...) pour éviter les contaminations par les prédateurs	<b>B4.5</b>
		Epampreuse	<b>B4.6</b>
		Matériel spécifique pour l'entretien par voie mécanique des couverts, de l'enherbement inter-rangs (broyeur, girobroyeur, cover-crop,...), des zones de compensation écologique par destruction mécanique des végétaux (type rollkrop, rolo-foca ..), et matériels de travail du sol intercepts et tondeuses intercepts	<b>B4.7</b>
		Système de pulvérisation mixte avec traitement sur le rang et travail mécanique de l'inter-culture	<b>B4.8</b>
		Matériels permettant de récupérer la « menue paille » au moment de la moisson. L'exploitant doit s'engager (ou la CUMA pour l'ensemble de ses adhérents) à ne pas remettre cette menue paille au champ, sauf sous forme de fumier composté.	<b>B4.9</b>

	<b>Outil d'aide à la décision</b>	Station météorologique, thermo-hygromètre, anémomètre (matériel embarqué uniquement)	<b>B5.1</b>
		GPS et système permettant une radio-localisation (type RTK), sans automatisation du pilotage : le financement du réseau n'est pas éligible, seuls les guidages automatiques installés sur tracteurs sont éligibles	<b>B5.2</b>
	Matériel végétal, paillage, protection des plants et main d'œuvre associée pour l'implantation de haies et d'éléments arborés		<b>B6</b>

Enjeu	Catégorie investissement	Type investissement	Codification pour annoter les devis
<b>Réduction des pollutions par les fertilisants</b>	<b>Equipements visant à une meilleure répartition des apports</b>	Pesée embarquée des engrais organiques et minéraux	<b>C1.1</b>
		Pesée sur fourche, pompe doseuse	<b>C1.2</b>
		Système automatisé de réparation et de recyclage des solutions nutritives avec traçabilité pour le secteur horticole et maraîcher	<b>C1.3</b>
		Matériel visant à une meilleure répartition (système de débit proportionnel à l'avancement) et à la modulation des apports	<b>C1.4</b>
		Localisateurs d'engrais sur le rang (bineuse, semoir spécifique ou sur planche), et système de limiteur de bordures	<b>C1.5</b>
		Semoirs spécifiques (accessoires d'un autre matériel) sur bineuse pour l'implantation de CIPAN dans des cultures en place, hors zone d'implantation obligatoire de CIPAN	<b>C1.6</b>
	<b>Outils d'aide à la décision</b>	Acquisition d'outils d'aide à la décision (GPS-logiciel de fertilisation, logiciel lié à l'agriculture de précision, [outil de pilotage de la fertilisation,...])	<b>C2</b>

Enjeu	Catégorie investissement	Type investissement	Codification pour annoter les devis
<b>Réduction de la pression par les prélèvements de la ressource en eau</b>	<b>Matériel de mesure en vue de l'amélioration des pratiques</b>	Logiciel de pilotage de l'irrigation avec pilotage automatisé	<b>D1.1</b>
		Station météorologique, thermo ygomètres, anémomètres	<b>D1.2</b>
		Appareils de mesures pour déterminer les besoins en eau (tensiomètres, capteurs sols, capteurs plantes, sondes capacitives)	<b>D1.3</b>
	<b>Matériels spécifiques économes en eau</b>	Equipements de maîtrise des apports d'eau à la parcelle (régulation électronique, système brise-jet, vannes programmables pour automatisation des couvertures intégrales,...)	<b>D2.1</b>
		Système d'arrosage maîtrisé pour le secteur horticole, arboricole, maraîcher et viticole (système de goutte à goutte, rampes d'arrosage, Gaines goutte à goutte, planteuse manuelle spécifique permettant de limiter l'arrosage à la plantation ...)	<b>D2.2</b>
		Système de régulation électronique pour l'irrigation	<b>D2.3</b>

Enjeu	Catégorie investissement	Type investissement	Codification pour annoter les devis
<b>Lutte contre l'érosion</b>	<b>Matériel améliorant les pratiques culturales</b>	Matériel pour casser la croûte de battance sur les cultures en place (houe rotative, herse étrille...)	<b>A1.1</b>
		Matériel permettant de limiter l'affinement de surface lors de semis et matériels de ce type ayant le même objet et équipant les semoirs	<b>A1.2</b>
		Effaceurs de traces de roues pour limiter les amorces de formation de ravines	<b>A1.3</b>
		Matériel adapté sur planteuse permettant la formation de micro buttes empêchant le ruissellement de l'eau	<b>A1.4</b>
		Matériel pour détruire les CIPAN par les rouleaux destructeurs spécifiques (type rollkrop, rolo-faca,...)	<b>A1.5</b>
	<b>Matériel spécifique pour l'implantation et l'entretien de couverts, l'enherbement inter-</b>	Matériel de semis d'un couvert végétal des sols dans une culture en place	<b>A2.1</b>
		Matériels de semis adaptés pour le semis de cultures intermédiaires dans un couvert végétal	<b>A2.2</b>

	<b>cultures ou inter rangs, ou pour les zones de compensation écologique</b> (les matériels de semis-direct ne sont pas éligibles)	Matériel spécifique pour l'entretien par voie mécanique des couverts et de l'enherbement inter-rangs	<b>A2.3</b>
	Matériel végétal, paillage, protection des plants et main d'œuvre associée pour l'implantation de haies et d'éléments arborés		<b>A3</b>

Enjeu	Catégorie investissement	Type investissement	Codification pour annoter les devis
<b>Economie d'énergie dans les serres existantes au 31/12/05</b>	<b>Système de régulation (régulation assistée par ordinateur)</b>	Logiciel permettant la fluctuation de la température de la serre autour d'une valeur moyenne, l'ordinateur climatique comprenant ce module ainsi que l'installation, l'alimentation électrique, les sondes et l'automate de contrôle	<b>F2</b>
	<b>Open buffet (stockage d'eau chaude)</b>	Ballon de stockage d'eau permettant le découplage de la production de chaleur et de la distribution de chaleur dans la serre. Cette installation comprend le ballon, sa mise en place par une entreprise, les raccords hydrauliques et le module de régulation	<b>F3</b>
	Ecrans thermiques	Ecrans latéraux mobiles ou fixes comprenant les supports, le mécanisme de fermeture et d'ouverture, la toile, la régulation, le branchement électrique et le montage, sous réserve que la serre soit déjà équipée d'un écran horizontal en sous couverture de la serre	<b>F4.1</b>
		Toile mobile déployée au dessous de la couverture de la serre, comprenant les supports, le mécanisme de fermeture et ouverture, la toile, la régulation, le branchement électrique et le montage Couverture économe en énergie : mise en place de couverture double paroi gonflable plastique, en polycarbonate ou plexiglas Compartmentation : mise en place de paroi rigide ou souple et mobile ou non à l'intérieur des serres	<b>F4.2</b>
	<b>Aménagement de la chaufferie</b>	Mise en place de condensateurs calorifugeage du réseau en chaufferie	<b>F4.3</b>
	<b>Maîtrise de l'hygrométrie</b>	Matériel permettant de maîtriser le degré d'humidité des serres d'une surface de moins de 5 000 m2	<b>F4.4</b>
	<b>Réseau de chauffage «basse température »</b>	Distribution par un seul réseau de tuyaux de chauffage basse température localisée au sol ou dans les tablettes de culture y compris tubes, supports, vannes, pompes et collecteur primaire	<b>F4.5</b>

Enjeu	Catégorie investissement	Type investissement	Codification pour annoter les devis
<p><b>Investissements spécifiques aux CUMA en complément des investissements prévus par les différents enjeux</b></p>	<p>Matériel lié à la plantation des dispositifs arborés (haies) et leur entretien : Matériel pris en compte au titre de l'enjeu « lutte contre l'érosion », « réduction des pollutions par les produits phytosanitaires »</p>		<p><b>B6</b></p>

## 2- Liste des investissements non productifs éligibles en Poitou-Charentes

Enjeu	Catégorie investissement	Type investissement	Codification pour annoter les devis
<p><b>Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires</b></p>	Dispositifs de traitement des eaux phytosanitaires (correspondant aux références retenues par le ministère en Charge de l'écologie) : dispositifs de traitement biologique, ultrafiltration, lit biologique, photo-catalyse, osmose inverse et filtration		<b>B1</b>
	<p><b>Equipements sur le site de l'exploitation</b></p>	Aménagement de l'aire de Remplissage étanche avec système de récupération de débordements accidentels	<b>B2.1</b>
		aménagement de l'aire de lavage (et remplissage) intégrant les prescriptions minimales suivantes :  *plate-forme étanche permettant de récupérer tous les liquides en un point nique d'évacuation, * présence d'un décanteur, *présence d'un séparateur à hydrocarbures, *système de séparation des eaux pluviales, *dispositifs de traitement des eaux phytosanitaires	<b>B2.2</b>
		Potence, réserve d'eau surélevée	<b>B2.3</b>
		Plateau de stockage avec bac de rétention pour le local phytosanitaire	<b>B2.4</b>
		Aménagement d'une paillasse ou plate-forme stable pour préparer les bouillies, matériel de pesée et outils de dosage	<b>B2.5</b>
		Réserves de collecte des eaux de Pluie et réseau correspondant (équipements à l'échelle des bâtiments de l'exploitation), dimensionnées pour les besoins de l'aire de lavage et/ou de remplissage	<b>B2.6</b>
		Volucompteur programmable non embarqué pour éviter les débordements de cuve	<b>B2.7</b>